

Nature de l'acte : 1-4

**DÉC-2022/085 – Fabrication de portes coulissantes – Château de Pontécoulant**

**LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu devis reçu,

**DÉCIDE :**


De procéder aux travaux de fabrication et pose de portes coulissantes pour le château de Pontécoulant par la Menuiserie Fossard sise Saint Germain du Criault 14110 Condé en Normandie pour un montant de 9 247.31 € TTC.

Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Décide d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'en rendre compte au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 6 octobre 2022

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE